

Services professionnels en ingénierie pour des projets de réfection des réseaux et chaussées sur le territoire de la ville de Lévis

Description des services : Services professionnels en ingénierie pour des projets de réfection des réseaux et chaussées sur le territoire de la ville de Lévis. Les services à rendre sont divisés en fonction des lots suivants :

- **Lot 1** : Secteur entre la rue de la Vigie et le boulevard Guillaume-Couture.
- **Lot 2** : Rues Édouard-Perrault (*lot 2A*), 3^e rue Saint-Romuald (*lot 2B*) et ponceaux Pierre-Beaumont et rue Saint-Augustin (*lot 2C*).

La Ville accordera un contrat distinct au prestataire de services recommandé pour chacun des lots pour lesquels des prix ont été demandés. **Un soumissionnaire peut donc soumissionner sur un lot ou sur plusieurs lots, mais ne pourra cependant obtenir qu'un seul lot.**

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SÉAO (1)

Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives :

M. Yan Perron, conseiller en approvisionnement
Courriel : yperron@ville.levis.qc.ca, Tél : 418 835-4969, poste 4314

Réception des soumissions : **avant 14 h**, heure en vigueur localement, **le 16 avril 2021**, date et heure de réception des soumissions.

Visite des lieux : Aucune

(1) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Seules seront considérées les soumissions présentées par des fournisseurs ayant un établissement situé au Canada ou dans un des territoires d'application de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et ses États membres et qui sont mentionnés dans le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) approuvé par le gouvernement.

Les soumissionnaires peuvent obtenir copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions (soit les noms des soumissionnaires) en faisant la demande par courriel au répondant unique de l'appel d'offres. Ces procès-verbaux sont disponibles à compter du jour ouvrable suivant le jour de l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Fait à Lévis, le 15 mars 2021

Le directeur de l'approvisionnement

Vincent Vu